



Compte rendu et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du LCPA

le 16 Janvier 2022 à La Tremblade à la cabane rouge

Chers adhérents, nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour cette année écoulée. En effet, nous avons, vous avez, fait preuve encore une fois d'une grande résilience tout au long de l'année face à cette pandémie qui sévit. Vous avez su résister et s'adapter parfois au dernier moment pour que le LCPA poursuive sa route. Notre club a été lourdement affecté par la disparition soudaine de notre président Laurent Aubert.

Comme vous pourrez le voir lors du rapport financier du LCPA se porte bien et je salue sur ce point notre trésorier Mickaël Bonmort et Yohann Dufau, qui, précise et appliquée, nous produisent à chaque fois des comptes rendus affutés et détaillés.

Sur le plan moral et sportif, notre club a montré une nouvelle fois son dynamisme notamment par l'organisation de compétitions mondiale, nationale et régionale. Associé à ce rayonnement, le club a obtenu de nombreuses distinctions dans les compétitions mondiales, titre de champion du monde de Raphaël Bonmort, médaille de bronze nation Raphaël Bonmort et Nathan Aubert, première participation au championnat du monde des clubs (12^{ème} place), au niveau national les jeunes de l'école de pêche ont brillés lors du championnat de France avec de nombreuses médailles de toute les couleurs. Il en a été de même pour les adultes, le club a obtenu une médaille de bronze par équipe, un titre de vice-champion de France vétérans et des places d'honneurs en individuel. Au niveau régional le LCPA place trois membres dans les 3 premières places dans la catégorie sénior, vétérans et jeunes. Ce bilan est exceptionnel et ne fait qu'amplifier les précédents exercices réalisés et font de notre club une reconnaissance mondiale et nationale.

Nous devons après cette année 2021, parler de 2022 qui verra notamment le club organiser le championnat du monde jeune ainsi que des compétitions régionales et relancer nos activités de vie du local en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Ci-dessous, vous trouverez plus de détail du déroulement de l'assemblée générale ordinaire

Le 16 Janvier 2022 à 09H50, les membres du club se sont réunis à la cabane de Lolo en présence de 28 personnes. Cette assemblée générale ordinaire s'est déroulée en présence des membres du comité directeur du club :

- Mr. Yohann DUFAU, Mr. Benjamin MORGA, Mr. Mickael BONMORT, Mr. TAFFART Alain, Mr. Guillaume DURAND

L'ensemble des membres ont été prévenus dans les conditions prévues par les statuts.

Mr. MORGA Benjamin déclare la séance ouverte. Le quorum étant atteint ce jour, l'assemblée peut délibérer.

La séance se déroule suivant l'ordre du jour :

- Une minute de silence en hommage à M Laurent Aubert, décédé dans l'exercice de sa fonction de président du LCPA.
- Bilan moral et sportif
- Bilan financier du club présenté par M Yohann Dufau, trésorier
 - rapport approuvé par l'assemblée à l'unanimité
- Élections des membres du bureau suite au décès de Mr Laurent Aubert dans l'exercice de sa fonction de Président du LCPA et à la démission du bureau de Mr Guillaume Durand.
- Le changement d'adresse du siège social de l'association
- Mr. Morga Benjamin, Mr Bonmort Mickael, Mr Taffart Alain, Mr. Hagnéré Patrick, Mr Kotlowski Marc et Mr Dufau Yohann sont élus à l'unanimité pour composer le comité directeur du LCPA.
- Les membres élus décident la composition du comité directeur du LCPA comme ceci :
 - PRÉSIDENT : M Yohann DUFAU
 - VICE-PRÉSIDENT : M Benjamin MORGA
 - TRÉSORIER : M Mickaël BONMORT
 - TRÉSORIER ADJOINT : M Marc KOTLOWSKI
 - SECRÉTAIRE : M Patrick HAGNERE
 - SECRÉTAIRE ADJOINT : M Alain TAFFART
 - Décision à l'unanimité de désigner M Laurent AUBERT (entant que personne morale) Président d'honneur du LCPA
- Le 15 rue du Maréchal Leclerc 17390 LA TREMBLADE, a été voté à l'unanimité pour devenir le siège social de l'association

Mr Manuel Chauvet et Mr Raphaël Bonmort sont nommés pour être associés aux réunions du bureau.

Une proposition d'organigramme du bureau a été évoquée et validée à l'unanimité avec la création de commissions pour améliorer l'organisation et le fonctionnement du club. Il a été créé une commission communication (Guillaume Durand, Maxime Morga), commission classement (Patrick Hagneré, Bruno Martin), commission Lancer (Manuel Chauvet, Bruno Martin, Alain Taffart), commission restauration (David Destombes, Bruno Martin & autres membres), commission atelier/Formation (Patrick Lemaire, Alain Taffart, Bruno Martin), commission concours (Alain Taffart, Bernard Bruyère, Patrick Hagneré) et une Commission Jeunes (Mario Rubio, Raphaël Bonmort, Nathan Aubert).

Ensuite, il a été présenté un budget prévisionnel pour 2022, avec l'identification des subventions en cours de demande, le montant de la participation du club pour les membres participants aux compétitions nationales, les dépenses récurrentes au bon fonctionnement du club. La gestion de l'organisation du championnat du monde jeune se fera sur un compte bancaire dédié uniquement à cette organisation, un budget prévisionnel est en cours de montage en collaboration avec le SCC Bias.

Nous avons poursuivi cette assemblée avec l'annonce des grandes manifestations auxquelles le club

va participer, CDF jeunes en AOÛT dans les Hauts de France, championnat du monde des nations Jeunes du 23 au 30 avril 2022 à la Tremblade, CDF adulte à Gruissan en septembre.

Nous avons décidé et approuvé à l'unanimité par l'assemblée la création du Trophée Laurent Aubert. L'ensemble des recettes de cet événement sera versé à une association caritative (en cours d'identification).

Le LCPA continuera son implication dans le dynamisme de notre commune de La Tremblade avec l'organisation de deux éclades de moules en période estivale (mi-juillet et mi-août).

Il a été discuté et validé plusieurs points pour 2022 au niveau de la vie du local, avec notamment l'ouverture du club le premier samedi de chaque mois et le dernier jeudi de chaque mois. Lors de ces ouvertures du local, il est envisagé d'aborder plusieurs thèmes, formations, discussion autour des techniques de pêche demandé en fonction des souhaits des adhérents. En plus de ces ouvertures des ateliers à thème seront proposés au fil de l'eau (toutes ces informations seront publiées sur le site web du club). Il a été présenté un projet d'aménagement du local, ce projet est cours de discussion avec la mairie de La Tremblade pour une demande d'aide pour l'achat de matériaux. Enfin il a été validé à l'unanimité de nommer notre local " la Cabane de Lolo " ainsi que l'organisation d'un duo durant l'année (date à définir).

Il a été présenté par Guillaume Durand le bilan de la création du trophée BigFish LCPA avec la remise des récompenses. Ce projet BigFish LCPA a été reconduit pour l'année 2022, avec le rappel des règles de validation des records. Le LCPA a lancé un projet règle ruban qui a été remis à chaque adhérents, ce projet de règles ruban a été financé avec l'aide d'une subvention demandée à l'ANS dans le cadre de développer une pêche récréative durable avec la projection d'une charte de bonne conduite à tenir pour le maintien de notre activité.

- Fin de l'assemblée par une minute d'applaudissements en hommage à Laurent AUBERT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30,

De cette assemblée générale ordinaire, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Fait à la Tremblade le 17-01-2022.

M Yohann DUFAU
Président



M Mickaël BONMORT
Trésorier



M Patrick HAGNERE
Secrétaire

